

Inscriptions sur le portail famille à partir du samedi 1<sup>er</sup> juin, jusqu'au dimanche 9 juin.



**JALLAIS**Commune déléguée

## Programme pour les mini-pouces (3 ans - GS)



Du 8 au 12 juillet

Partons à la chasse aux trésors avec les pirates



Jeudi 11 : Sortie cinéma

Du 15 au 19 juillet

Direction Paris

Jeudi 18: Olympiades inter-centres à Beaupréau PIQUE-NIQUE



Du 22 au 26 juillet

Vendredi 26 : Sortie à Natural Parc PIQUE-NIQUE





## Du 19 au 23 août

Les jeux de société et/ou vidéo

Vendredi 23 : Sortie au parc des Naudières à Sautron PIQUE-NIQUE



Du 26 au 29 août

Le monde des couleurs

Jeudi 29 : Fête de fin du centre à Jallais

PIQUE-NIQUE



## Programme pour les maxi-pouces (CP - CM2)







#### Tarifs comprenant petit déjeuner, goûter, encadrement et frais pédagogiques

| Quotient<br>familial<br>CAF / MSA | 0 à<br>600€ | 601 à<br>750 € | 751 à<br>900 € | 901 à<br>1 100 € | 1 101 à<br>1 500 € | 1 501 € et + et non allocation | Panier<br>repas | Supplément temps fort |
|-----------------------------------|-------------|----------------|----------------|------------------|--------------------|--------------------------------|-----------------|-----------------------|
| Tarif 1/4h                        | 0,38€       | 0,44 €         | 0,50 €         | 0,52 €           | 0,54 €             | 0,58 €                         |                 |                       |
| Forfait                           |             |                |                |                  |                    |                                | 2,83€           | 3€                    |

- Les pique-niques du 11, 16, 18, 26 juillet et du 23 et 29 août sont à apporter dans un sac à dos isotherme. Seul le temps de présence-encadrement (2h) est facturé mais pas le panier repas.
- Facturation au 1/4 d'heure minimum obligatoire : de 8h45 à 11h45 et/ou de 13h45 à 16h45
- Le paiement se fait à réception de la facture. Si vous souhaitez utiliser des chèques CESU et que vous payez habituellement vos consommations en prélèvement automatique, merci de le préciser au service lors de votre réservation. Une facture est envoyée aux parents le mois suivant.

### [Inscriptions]

Les inscriptions se font sur le portail famille, aux dates proposées avec un dossier complet. Les enfants inscrits seulement pour les sorties ne seront pas prioritaires. Merci de votre compréhension.

Pour les nouvelles familles, faire une demande d'accès au portail famille sur www.beaupreauenmauges.fr, rubrique Vivre à Beaupréau-en-Mauges > Enfance > Portail Famille.

Nouveau règlement de fonctionnement de l'accueil de loisirs à télécharger sur :

www.beaupreauenmauges.fr

rubrique Vivre à Beaupréau-en-Mauges > Enfance > Accueils de loisirs

# Contact

Magali PAPIN
Directrice de l'accueil de loisirs «La Ruche»
Tél. 02 72 62 91 23
perifripouilles@beaupreauenmauges.fr
Maison de l'Enfance
51 rue du Pont Piau - JALLAIS
49510 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

L'accueil de loisirs est un service de la commune de Beaupréau-en-Mauges. La CAF, la MSA et le Conseil Départemental participent financièrement.





